



**DECISION D'ORGANISATION JUDICIAIRE N° 84 /CSM/P/PM/2023
DU 30/12/2023 PORTANT DESIGNATION PROVISOIRE ET AFFECTATION
DES MAGISTRATS CIVILS DU SIEGE : COURS D'APPEL, TRIBUNAUX DE
GRANDE INSTANCE ET TRIBUNAUX DE PAIX**

Le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, Président de la Cour constitutionnelle,

Vu la Constitution telle que modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 152 et 221 ;

Vu la loi organique n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire, spécialement en ses articles 2 et 6 ;

Vu la loi organique n°06/020 du 10 octobre 2006 portant Statut des magistrats telle que modifiée et complétée par la loi organique n°15/014 du 1^{er} août 2015, spécialement en ses articles 11, 12, 14, 17 et 18 ;

Vu la loi organique n°08/013 du 5 août 2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature, spécialement en ses articles 17 et 18 ;

Vu l'ordonnance n°18/060 du 10 juillet 2018 portant investiture du Président de la Cour Constitutionnelle ;

Vu les dossiers personnels des magistrats concernés ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont désignés provisoirement aux grades et affectés dans les juridictions ci-après pour exercer les fonctions en regard de leurs noms, les magistrats du siège dont les noms et matricules suivent :

I. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU KINSHASA/ GOMBE

1. Cour d'Appel de Kinshasa/ Gombe

- Président de la Cour d'Appel

01. BIREMBANO MINGABO Raoul

02. DIANDA MUTOMBO

Matricule : D.001155

Matricule : D.001170

03. KALAMATA LUMANISHA
04. Mme MANDJA KIPESI

Matricule : D.001201
Matricule : D.001277

II. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU KINSHASA/ MATETE

1. Cour d'Appel de Kinshasa/ Matete

- Président de la Cour d'Appel

01. Mme BYALUKENGU MUSASA	Matricule : D.000598
02. Mme NZULI MUBUELE	Matricule : D.000907
03. MVIBUDULU KANZA	Matricule : D.000946
04. KILALA PENE AMUNA	Matricule : D.001236
05. NTUMBA KANYINDA	Matricule : D.001281
06. NYEMBO MWARABU	Matricule : D.001414

- Conseiller à la Cour d'Appel

01. SHANGO OKOMA	Matricule : D.000553
02. KAUKA SENGE	Matricule : D.001101
03. MUBANA MUWENGE	Matricule : D.001065

2. Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/ N'djili

- Juge d'Instance

01. KILIMUNDA BALIMUACHA	Matricule : F.002807
--------------------------	----------------------

1.1. Tribunal de Paix de Kinshasa/ Lemba

- Juge d'Instance faisant fonction de Juge de Paix

01. Mme MUADI KAKABA	Matricule : E.002121
02. MUTOMBO WA MUTOMBO	Matricule : F.003108

III. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU KONGO - CENTRAL

1. Cour d'Appel du Kongo – Central

- Président de la Cour d'Appel

01. NASHAKALE NTUMBA	Matricule : D.000637
02. LUMBALE MULUMBA	Matricule : D.001031

2. Tribunal de Paix d'Inkisi

- Président du Tribunal de Grande Instance faisant fonction du Président du Tribunal de Paix

01. KAZADI MUTSHIMBA

Matricule : F.002785

IV. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE L'EQUATEUR

Cour d'Appel de l'Equateur

- Conseiller à la Cour d'Appel

01. SONGAMBELE NYEMBO

Matricule : D.000783

V. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LA MONGALA

Cour d'Appel de la Mongala

- Conseiller à la Cour d'Appel

01. WONGA OKONGO

Matricule : D.000974

VI. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LA TSHOPO

1. Cour d'Appel de la Tshopo

- Président de la Cour d'Appel

01. KOMBE YAHONE

Matricule : D.000721

02. MPONGO MWADIAMVITA

Matricule : D.001331

- Conseiller à la Cour d'Appel

01. MOFYA KIMBALA

Matricule : D.001326

2. Tribunal de Commerce de Kisangani

- Président du Tribunal de Grande Instance faisant fonction du Président du Tribunal de Commerce

01. LITALE BAELONGANI

Matricule : F.002857

VII. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE L'ITURI

Cour d'Appel de l'Ituri

- Conseiller à la Cour d'Appel

01. MOPEPE MANDOLA

Matricule : D.001121



VIII. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU MANIEMA

Cour d'Appel du Maniema

- Conseiller

01. MUAMBA WATEBEKA Isaac

Matricule : 000768

IX. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU NORD – KIVU

Cour d'Appel du Nord – Kivu

- Président de la Cour d'Appel

01. BUKASA WAKWENDA

Matricule : D.000597

02. NDABAREYE HAKUZIMANA

Matricule : D.000766

03. KAHINDO KISUNGHUMO

Matricule : E.001466

X. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU SUD - KIVU

Cour d'Appel du Sud – Kivu

- Président de la Cour d'Appel

01. Mme KAVUTYA WA VYUNZA

Matricule : D.000604

02. MALU MALU NDOKOLO

Matricule : D.000659

XI. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU HAUT – KATANGA

Cour d'Appel du Haut – Katanga

- Président de la Cour d'Appel

01. MANDA LUPULA

Matricule : D.000915

02. Mme MUKUNA KABUNVU

Matricule : D.001343

03. MWANA MULENDA

Matricule : D.001371

XII. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU LUALABA

1. Cour d'Appel du Lualaba

- Président de la Cour d'Appel

01. TSHIBANG MUSANS

Matricule : D.000786

XIII. RESSORT DE LA COUR D'APPEL DU TANGANYIKA

Cour d'Appel du Tanganyika

- Conseiller à la Cour d'Appel

01. MBELE LALU

Matricule : E.001477

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision.

Article 3 : Le Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature est chargé de l'exécution de la présente décision qui sort ses effets à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 3 0 DEC 2023



**Le Président du conseil Supérieur de la
Magistrature**

Dieudonné KAMULETA BADIBANGA
Président de la Cour Constitutionnelle